

23 présents

La parole est donnée d'abord à Hervé Quéra qui fournit depuis 6 ans le pain aux Agnettes et au Village : son pain est fabriqué à partir de levain naturel ce qui est rare aujourd'hui chez les boulangers . Cela permet à son pain d'avoir une excellente conservation, mais aussi avec l'inhibition du gluten d'en faciliter l'assimilation. Son travail comporte beaucoup d'interventions manuelles, il a peu de machines. Pour lui les AMAP (il en fournit 30) sont importantes et très fidèles.

Rapide historique de l'association par la secrétaire

Consomm'acteurs est créé en janvier 2006 avec pour objectif la promotion du commerce équitable et du développement durable.

1^{ère} AMAP en 2006 à la Ferme de l'Horloge, la seconde en 2007 aux Agnettes avec Ludovic Sanglier, agriculteur certifié bio. 110 adhérents pour les deux AMAP en 2016. A partir de 2013 de nouveaux contrats sont proposés pour le pain, les œufs et le fromage. Puis des commandes ponctuelles : 2012 viande de l'Aveyron dont le circuit existait déjà sur la ville, 2014 miel de l'Hérault puis de Seine et Marne, 2015 pommes du Limousin et poisson.

Dès sa création Consomm'acteurs noue des liens avec des acteurs du Commerce Equitable : la coopérative Andines qui nous fournit en particulier en huile d'olive et dattes de Palestine, et Artisans du Monde qui propose ses produits au moment des distributions des AMAP. Des produits sont aussi achetés ponctuellement à des Sociétés Coopératives de Production tel le thé de SCOP TI ou les madeleines Jeannette. Mais consomm'acteurs se veut aussi une association d'éducation et de promotion d'une consommation plus responsable et au cours des années passées a participé ou organisé des conférences et des débats autour essentiellement de l'écologie. C' est pourquoi aussi elle tient à être présente sur la ville aux évènements ayant trait à l'environnement et en particulier en automne aux journées et l'économie sociale et solidaire et au printemps à la semaine du développement durable. Depuis 2015 des amapiens ont aussi pris en charge des collectes régulières pour les réfugiés logés à Gennevilliers.

Notre association compte aujourd'hui près de 200 membres.

Le Conseil d'Administration comporte 21 membres et se réunit 4 à 5 fois par an. Le bureau est composé d'une présidente (Angélique Dupont), deux secrétaires (Hélène Comito et Emmanuelle Deligny), une trésorière (Simone Nottrel), et une trésorière adjointe (Muriel Froger).

Chaque AMAP a son propre fonctionnement le Village et les Agnettes ont chacune leur producteur de légumes mais les autres produits sont communs et gérés par les Agnettes (à l'exception de l'AMAP des Grésillons). Au total environ une douzaine de personnes sont soit référentes d'une AMAP (signature des contrats, gestion des distributions, contacts avec les producteurs) soit référentes pour un produit particulier.

Une grande partie de la gestion se fait à partir du site de l'association, géré par Daniel et Imtiaz.

Le bilan des activités pour 2018

Au cours de l'année 2018 nous avons participé à la semaine du développement durable en avril, nous avons tenu un stand au forum des associations en septembre et à la semaine de l'Economie sociale et solidaire en octobre. Mais nous n'avons pas organisé ni participé à des débats.

Pourtant nous n'avons pas chômé.

- En effet d'une part l'AMAP des Agnettes a quitté le local AGIR pour intégrer l'Agrocité au début de la saison d'été, ce qui nous a imposé de nouvelles habitudes et quelques inconvénients dans le domaine de l'organisation de l'espace, surtout les jours où il y a livraison de plusieurs produits.
- D'autre part une troisième AMAP a été ouverte aux Grésillons (distribution dans l'Espace culturel et social) avec un groupement de producteurs du Perche qui fournissent 20 paniers. Une bonne partie des adhérents étant jusque là aux Agnettes cela a permis d'ouvrir l'AMAP des Agnettes à d'autres personnes. Au total actuellement 75 aux Agnettes + 43 au Village + 20 aux Grésillons soit 138 personnes en AMAP.
- Et surtout il y a eu la mise en place de l'association LA GENNEVILLOISE et l'ouverture de la boutique participative. Or le noyau moteur de Consomm'acteurs est aussi celui de La Gennevilleoise, même si d'autres personnes l'ont renforcé. La charge de travail a donc été quasiment doublée.

C'est dans le souci d'alléger le travail au jour le jour qu'a été institué par Daniel le système des cartes d'adhérents mis en place au début de l'année. Elles devront servir à toutes les inscriptions en ligne, y compris celles aux paniers de légumes, les commandes ponctuelles... A ce sujet, Hervé suggère de se rapprocher également de l'Amap de Courbevoie, qui a mis en place un logiciel de gestion des commandes et tenues des permanences.

Les référentes de l'AMAP font part de leur difficultés : manque de référents pour les distributions et pour la gestion des produits, et nécessité d'avoir plus d'adhérents car le vœu du producteur serait de livrer 100 paniers à ses deux AMAP ce qui supposerait qu'au Village il y ait 50 paniers (aujourd'hui 43).

Pour l'année qui vient :

Une première initiative de Consomm'acteurs en partenariat avec La Gennevilleoise : débat sur l'agriculture biologique le samedi 6 avril dans le cadre de la semaine de l'environnement. Les adhérents sont invités à réfléchir à d'autres initiatives : conférences, ciné-débats au cinéma Jean Vigo..

Rapport financier

Simone souligne à la fois les difficultés de l'année passée et les meilleures perspectives pour 2019. En effet, d'une part elle a pu avoir accès aux extraits de compte du fait que la situation administrative (changement de trésorier) est réglée, mais surtout tous les achats réalisés jusqu'en 2018 par l'association (huile et dattes de Palestine, thé, madeleines) sont aujourd'hui le fait de LA GENNEVILLOISE ce qui simplifie les comptes. Les recettes sont uniquement les cotisations des adhérents et les dépenses de fonctionnement sont limitées : environ 400 euros en 2018 (achat de matériel, hébergement du site, frais bancaires). Notre situation financière est donc saine. A ce jour, l'association Consom'acteurs dispose de 3 000.00€ environ. Il serait souhaitable de réfléchir à l'utilisation de cette somme.

Le bilan comptable est arrêté au 13/03/2019.

Election du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration a besoin d'être renforcé y compris par de nouveaux adhérents. Ne se représente pas : Nelly Viennot. Deux nouvelles candidatures Céline Delacourtie et Annick Faraux.

Le CA est élu à l'unanimité /Réjane **Abdo**, Céline **Delacourtie**, Emmanuelle **Deligny**, Hélène **Comito**, Sophie **Desboves**, Angélique **Dupont**, Annick **Faraux**, Harriette **Faraux**, Jacqueline **Fleuret**, Muriel **Froger**, Nadine **Garrigues**, Anne **Girard**, Marix **Jumel**, Claudine **Kolikoff**, Michèle **Legall**, David **Leriche**, Martine **Minarovits**, Simone **Nottrel**, Virginie **Poulard**, Alain **Rodon**, Nathalie **Rolland**, Daniel **Stoyanov**.

La séance est levée à 21h30